

## Loi 25

### Politiques et pratiques encadrant la gouvernance des renseignements personnels

1. La présidence de la CGAQ est responsable de la protection des données personnelles et veillera au respect de la Loi (presidence@cgaq.ca).
2. La présidence établit des **politiques et des pratiques encadrant la gouvernance** des renseignements personnels et publie l'information détaillée sur celles-ci en **termes simples et clairs** sur le site Internet de la Corporation.
3. En cas d'incident de confidentialité impliquant un renseignement personnel, la présidence :
  - a. prendra les mesures raisonnables pour diminuer les risques qu'un préjudice soit causé aux personnes concernées et éviter que de nouveaux incidents de même nature ne se produisent;
  - b. avisera la Commission d'accès à l'information du Québec et la personne concernée si l'incident présente un risque de préjudice sérieux;
  - c. tiendra un registre des incidents dont une copie devra être transmise à la Commission à sa demande.
4. Les données sont gardées exclusivement sur Yapla, un site professionnellement sécurisé et différent du site Web de la Corporation.
5. Le consentement des membres est implicite puisqu'ils sont responsables de l'entrée et de la modification de leurs propres données personnelles. Les vérifications et modifications peuvent être faites en tout temps en utilisant leur mot de passe personnel.
6. L'accès à ces données est limité à certains membres du CA et au Webmestre dans l'exercice de leurs fonctions.
7. Aucune donnée personnelle n'est fournie à quiconque en dehors des responsables de la CGAQ. L'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée n'est donc pas à faire.
8. Aucune communication, vers les membres ou autres personnes, ne dévoile les données personnelles des membres, telles que nom ou adresse courriel, sauf celle adressée directement au membre.
9. La préférence pour communiquer avec les membres est l'utilisation de l'infolettre Yapla qui protège l'anonymat des membres. Si une communication est envoyée directement par courriel sans passer par l'infolettre, il faut dans tous les cas mettre en Copie Carbone Invisible (CCI) la liste des adresses courriels sous peine d'un incident de confidentialité. Ceci s'applique, entre autres, aux communications relatives aux sondages.

10. Le site Web de la CGAQ n'utilise que des témoins (cookies) qui sont strictement nécessaires à l'établissement de la communication et donc exemptés de consentement. Néanmoins, une bannière informe systématiquement les utilisateurs de la présence de ces témoins (cookies) au moment de la connexion (login).

11. Inventaire des renseignements personnels détenus par la Corporation (\* = donnée obligatoire) :

- a. Titre \*
- b. Prénom \*
- c. Nom \*
- d. Adresse (no civique, rue, appartement) \*
- e. Ville \*
- f. Région \*
- g. Pays
- h. Province \*
- i. Code postal \*
- j. Téléphone maison
- k. Cellulaire
- l. Courriel \*
- m. Date de naissance (JJ-MM-AAAA) \*
- n. Je suis guide accompagnateur depuis (l'année) \*
- o. Je peux guider en (langues) \*
- p. J'ai suivi une formation de guide accompagnateur \*
- q. Si oui, indiquer le nom de l'école
- r. J'ai un permis de guide de ville (indiquer la ou les villes)
- s. Mon ou mes employeurs dans la dernière année en commençant par le principal \*
- t. Nombre de jours travaillés (dernière année) \*
- u. Code de déontologie \*
- v. Photo passeport \*
- w. Attacher le fichier des informations requises